

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 50 (1912)
Heft: 34

Artikel: Le lendemain du samedi soir
Autor: J.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-208882>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,
GRAND-CHÈNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

A TAVEYANNAZ

Il y a trois semaines qu'a eu lieu la mi-été de Taveyannaz. Au culte de l'Alpe, on y associe maintenant celui de la mémoire du poète qui a si bien chanté cette fête de la montagne.

Juste Olivier et la mi-été de Taveyannaz sont aujourd'hui inséparables. Et c'est avec une émotion toujours plus sincère et plus vive que, rassemblés auprès du chalet Amiguet, les fidèles de cette fête entonnent, selon une tradition très louable, la chanson bien connue :

Voici la mi-été, bergers de nos montagnes,
Compagnons et compagnes,
Que ce jour soit fêté!
Voici la mi-été!

Dans son avant-dernier numéro, la *Semaine littéraire*, rendant du même coup un pieux hommage à la mémoire de Juste Olivier et à celle de Gaspard Vallette, a rappelé, de ce dernier, que la mort nous a pris trop tôt, la page que voici. Elle est extraite d'une de ces conférences où Vallette avait le don de grouper un auditoire fidèle et enthousiaste.

Notre confrère ne nous en voudra certainement pas de reproduire cette page de son regretté collaborateur, nous associant ainsi au double hommage qu'il a justement rendu à deux de nos écrivains romands les plus aimés.

Juste Olivier et la mi-été.

C'était, dans l'un des derniers étés de la vie d'Olivier, peut-être en 1874, je ne puis, ni ne veux préciser la date.

Dans l'admirable cirque alpestre des rochers et des pâturages de Taveyannaz, les bergers montagnards étaient, sous le grand soleil d'août et sous un ciel sans nuages, le jour de la mi-été. C'est le jour où les villageois de Gryon, et les villageoises, viennent rejoindre les bergers isolés du haut pâturage et les ravitailler pour un temps de victualles et de sociabilité humaine.

La mi-été n'était pas alors ce qu'elle est devenue aujourd'hui, un vaste et banal rendez-vous cosmopolite, où se rassemble la foule des innombrables étrangers, des pensionnats de demoiselles, des étudiants couverts de rubans et autres insignes, des pasteurs et professeurs en rupture de redingotes et des gens de sports en déshabillé gymnique. Quelques familles de Genève, Neuchâtel et Lausanne, qui passaient l'été à Gryon, montaient seules en Taveyannaz avec leurs amis du village, et c'était tout. Le matin, le pasteur de Gryon faisait un court sermon, d'allure patriotique et montagnarde, dans la chaire de feuillage dressée, à quelque distance des chalets, au milieu d'une vaste pente d'herbe. Quelquefois, une vache égarée venait souligner de son bourdon sonore le chant des cantiques. Quelquefois, une chèvre ou un *cayon* mêlait ses gambades au recueillement des auditeurs, assis sur l'herbe courte du pâturage. Vers midi, on déjeunait au chalet, de crème, de fromage et du *gâtelet* traditionnel de Gryon. Dans l'après-

midi, sur une aire de terre aplanie parmi l'herbe, des groupes se formaient pour la danse, bergers et villageoises tournaient ainsi, quelques heures, sous le ciel bleu, quatre ménétriers de village raclant sur les cordes ou soufflant dans les flûtes les rondes et les « monterines » d'autrefois.

Ce jour-là, avant la danse, les montagnards se réunirent et formèrent cercle devant le plus beau chalet, dont la large galerie de sapin blanc, presque à niveau du sol, abritait quelques hôtes. Au milieu d'eux, un vieillard se leva. De taille moyenne, un peu voûté par l'âge, il était large et carré d'épaules et donnait une impression de force apaisée. Un petit bonnet noir était posé sur ses cheveux blancs, des yeux, tendres et doux, brillaient encore vifs dans leur orbite un peu rongée, et, sous le visage coloré régnait une large barbe blanche. Il se leva donc, et d'une voix légèrement cassée, mais bien nette encore et distincte, il se mit à chanter, sur un air lent, tout simple et populaire, la chanson de la *Taveyannaz* :

Voici la mi-été, bergers de nos montagnes,
Compagnons et compagnes,
Que ce jour soit fêté!
Voici la mi-été!

Soutenus au refrain par les montagnards, les nombreux couplets de la longue et fine chanson montaient, vers le ciel bleu, parmi le grand silence des hommes et des choses. Et quand se fut ainsi envolée vers l'azur la dernière strophe : C'est un vieux chansonnier qui fit la chansonnette ;

Sa voix n'est plus bien nette,
Tout sec est son gosier ;
C'est un vieux chansonnier !

les yeux les plus secs sentirent perler une larme. Quelque chose de très grand, de très simple, quelque chose de primitif et de puissant avait un instant arrêté notre souffle et fait palpiter notre cœur ; quelque chose que nous n'avions jamais connu, quelque chose que nous ne retrouverions plus sur terre... C'était la voix même du sol, c'était le génie du pays qui s'exprimaient tout entier dans la simple chanson du vieux poète parmi ces pâtres...

GASPARD VALLETTE.

LE LENDEMAIN DU SAMEDI SOIR

C'EST samedi. Monsieur, sa tâche quotidienne accomplie, a soupé en famille, puis il a lu les journaux.

Il est huit heures et demie. Madame et les enfants ont laissé Monsieur seul dans la salle à manger. Le samedi soir, les dames ont foule de choses à préparer pour le lendemain.

Les garçons — les grands — sont allés rejoindre leurs amis. C'est le soir qui leur est accordé pour cela, où il leur est permis de dépasser quelque peu l'heure habituelle de leur rentrée au berceau. Les petits sont au lit.

Le samedi soir est aussi celui où Monsieur va faire son « jass », avec la satisfaction d'une

semaine bien remplie, le cœur plus léger : « C'est demain dimanche ! »

C'est demain dimanche, c'est-à-dire le jour qui n'est pas comme les autres, où l'on ne travaille pas, où l'on peut rester au lit plus tard que de coutume, où l'on prend la clef des champs — quand le soleil ne boude pas, que le ciel n'a pas grise mine.

Là est tout le charme particulier du samedi soir : il est la veille du dimanche.

Monsieur a donc pris sa pipe, son chapeau, et s'en va au café, retrouver à la table habituelle ses fidèles partenaires.

Et ils y sont, à la table habituelle, les fidèles partenaires. Même, le tapis, les cartes, l'ardoise, la craie, l'éponge, tout est là, déjà. On n'attendait que Monsieur pour commencer la partie.

Oh ! ça ne tarde pas. Les saluts sont vite échangés :

« Bonjour ! — Bonjour, ça va ? — Merci, et vous ? — Pas mal. — Alors, dites-moi, voilà ce pauvre X... qui a passé l'arme à gauche. — Eh bien oui... que voulez-vous ; il faut bien s'en aller une fois ou l'autre. A vous de couper. »

Et la partie commence, se poursuit, s'achève. Une autre la suit, puis une autre, puis d'autres encore. L'ardoise se couvre de chiffres ou de signes et, sur son cadre, s'alignent les « coches ».

A peine, entre deux parties, quelques mots échangés sur les phases de celle-ci, sur les chances ou la déveine, sur la façon dont tel ou tel a joué, qui eut dû lancer l'as au lieu du roi, ou enfin, mais comme par hasard, sur l'événement le plus saillant du jour, celui qui préoccupe les chancelleries et dont les journaux sont pleins.

Onze heures et demie. La lassitude commence à se manifester et aussi le besoin de changement, inhérent à l'humaine nature. Car il faut dire que Monsieur et ses fidèles partenaires ne sont pas des joueurs « à l'argent » que l'aurore surprise, les cartes en mains, fiévreux, autour d'une bougie agonisante.

Monsieur et ses fidèles partenaires sont des « amateurs », qui jouent aux cartes pour passer le temps, parce que c'est amusant et que sans leur partie de cartes ils ne sauraient plus que se dire, au bout d'un moment.

C'est après avoir remis, sans souci des mésalliances ni des unions illégitimes, rois, reines et valets dans leur étui, que Monsieur et ses fidèles partenaires engagent la conversation.

Il faut bien boire le dernier demi apporté et qu'a payé le dernier perdant ; car c'est là tout l'enjeu. Et comme il y a toujours un, deux des joueurs qui n'ont rien perdu, que même la chance a peut-être surfavorisé, ils ne veulent pas qu'il soit dit d'avoir vécu toute la soirée aux dépens — on dit ici aux « crochets » — de leurs partenaires. Il y a donc encore des demis à boire.

C'est le moment critique, celui où succombent les bonnes intentions, quand elles ne sont pas assistées d'une ferme volonté.

— Mais non, mais non, pas ce soir. Il est tantôt minuit ; j'ai promis à ma femme de rentrer tôt.

Nous avons l'intention de partir demain de bonne heure.

— Allons ! un demi seulement. C'est vite bu, à quatre. Moi aussi, je veux rentrer tôt ; je pars également demain par un des premiers trains.

— Mais, où diable voulez-vous aller demain ? fait un troisième. Le ciel est noir comme un four, c'est la pluie pour toute la journée.

— C'est aussi mon avis, opine le quatrième, un célibataire que ne talonne pas le désir de rentrer, au contraire. Voyons, le samedi on peut bien veiller un moment de plus, on se rattrapera au lit demain matin.

Le cafetier, très « à l'œil » et à ses affaires, n'a pas attendu la fin de la discussion. Le demi est sur la table et déjà les verres sont remplis. C'est un argument sans réplique.

La conversation s'est engagée sur divers sujets intéressant tour à tour les divers interlocuteurs. Et le célibataire, à qui la perspective de sa chambre silencieuse et de son lit solitaire ne donne pas des idées roses, a profité de l'inattention générale pour commander un nouveau demi.

Quand ses camarades s'en aperçoivent, c'est un concert de protestations.

— Ah ! non, ah ! non, maintenant c'est assez ! Je rentre.

— Diabolique ! une heure, oh ! je m'en vais. Je ne bois plus.

Et disant cela, chacun a retiré son verre qu'il couvre de la main.

Dame ! le vin tiré, il faut le boire. Ce serait dommage de laisser une si bonne goutte. On proteste... mais on boit.

Monsieur rentre au logis le plus silencieusement qu'il peut. Il espère Madame endormie et la pendule discrète.

Vain espoir. Madame veille et la pendule sonne deux heures.

— Oui ! oui ! deux heures ! fait Madame, d'une voix justement courroulée, signal des hostilités.

Monsieur cherche vaguement à se justifier ; mais ses explications confuses sont submergées et se perdent dans le torrent de paroles, de blâmes, d'imprécations, qui s'échappe, impétueux, des lèvres de Madame.

Monsieur a renoncé à la riposte. D'avance, il se sent vaincu. Il se déshabille lentement, très lentement, tout frémissant à l'idée du côté à côté qui l'attend et dont il tarde le plus possible le moment.

Il souffle la bougie, se glisse furtivement dans le lit conjugal, se fait tout petit, petit, sacrifice sa juste part de la couverture et, confiné sur le bourrelet du matelas, il est comme un malheureux qui s'endort au bord d'un précipice.

Madame, de son côté, mais en prenant sa bonne part de couverture, s'est de même retirée aussi loin que le lui permettent ses aises : elle ne veut rien avoir de commun « avec un homme qui peut rester jusqu'à deux heures de la nuit au café ! Jusqu'à deux heures ! Fi ! »

Le dimanche, Madame n'a pas adressé la parole à Monsieur, qui a jugé prudent d'en prendre son parti. Il a d'ailleurs un peu mal à la tête.

Oh ! qu'ils sont beaux, les lendemains des samedis soirs !

J. M.

Distinguons. — Un de nos amis, fervent pêcheur de truites, faisait tremper son fil dans une de ces jolies rivières qui sillonnent la campagne vaudoise.

Très absorbé par cette opération délicate et passionnante, il avait depuis longtemps oublié le reste du monde lorsque, tout à coup, il eut le sentiment que quelqu'un était derrière lui. Se retournant, il vit un citoyen de bonne mine,

l'air « à son aise », qui, les pouces passés dans ses poches de gilet, l'observait avec une curiosité bienveillante.

Et l'on causa :

— Ça pique-t-il ?

— Non, pas trop.

— C'est malin, les truites !

— Pour sûr ! Mais vous, êtes-vous aussi amateur de pêche ?

— Non... moi, je suis assesseur !

— Ah !...

Et l'on s'en fut partager un demi.

AU TEMPS DES BATZ¹

II

La chapellerie feutrée a un peu haussé. Un chapeau noir commun se vend de 28 à 30 batz.² Le chapeau, du reste, se porte surtout le dimanche ; les jeunes ouvriers qui牺牲ent à l'élégance achètent souvent des chapeaux en soie valant 6 à 7 fr. Presque tous les ouvriers se coiffent habituellement de casquettes, dont les prix se ressentent de la baisse des tissus qui les composent.

En été, les chapeaux de paille, de prix très divers, depuis 5 bz. jusqu'à 40, prévalent presque partout, surtout à la campagne. Une partie se fabrique dans le pays, d'autres viennent de France, d'Italie, etc.

Le prix de la chaussure est demeuré à peu près stationnaire. Une paire de souliers d'homme coûte aujourd'hui 40 à 50 bz., ceux des femmes 30 à 35 bz. Par suite des perfectionnements apportés à la tannerie, le prix des cuirs travaillés n'a pas suivi la hausse de celui des cuirs bruts. La plupart des ouvriers de campagne portent en hiver des sabots de cuir à semelles en bois, appelés socques, chaussure bonne et économique pour les jours de travail. Les sabots tout en bois ont disparu presque partout. Il va sans dire, enfin, qu'avec les progrès de l'aisance et la baisse des produits manufacturés, les bas de laine ou de fil et surtout de coton sont d'un usage général.

Parmi les denrées coloniales, le prix du sucre raffiné, qui en 1803 était dans le commerce en gros de 95 à 100 fr. le quintal, n'est plus aujourd'hui que de 32 à 35 fr. — Le sucre brut en proportion.

Celui du café (Martinique), de 105 à 110 fr. le quintal en 1803, est maintenant descendu à 55 ou 60 fr. — D'autres qualités inférieures se vendent 35 à 40 fr. — Aussi l'usage du sucre et du café est devenu universel.

Importation :

» Sucre, en 1819, 5111 quint.

» 1843, 19378 »

» Café, en 1819, 4851 »

» 1843, 14439 »

Le savon, exclusivement d'origine étrangère, et qui en 1803 se vendait en gros 60 à 65 fr. le quintal, ne vaut plus que 35 fr. Cette baisse et le goût de la propreté, mesure certaine du bien-être, ont triplé la consommation de cet article, ainsi que le constatent les relevés de nos péages. L'importation qui en 1818 a été de 1376 quintaux, s'est élevée en 1843 à 4425 quintaux. La progression s'est soutenue d'année en année et a marché beaucoup plus rapidement que celle de la population ; celle-ci, dans les 40 dernières années, ne s'est guères accrue que d'un quart.

Population en 1803, 144,647 âmes.

» 1841, 189,675 »

Si nous passons au second principe énoncé plus haut, savoir : la hausse du prix des produits agricoles à mesure qu'un pays se peuple

¹⁾ Note sur le taux des salaires dans le canton de Vaud, lu à la Société Vaudoise d'utilité publique, le 24 avril 1844, à Lausanne, par M. Alexis Forel.

²⁾ Le batz valait 15 centimes.

et s'enrichit, incontestable en thèse générale et à la longue, différentes circonstances, durant certaines périodes, peuvent néanmoins contrebalancer son développement.

Quoique depuis cinquante ans la consommation ait sensiblement augmenté, cette période n'est pas moins remarquable par des améliorations capitales en agriculture, telles que l'introduction des fourrages artificiels et des bonnes méthodes d'assoulement de plus en plus vulgarisées chez nous ; progrès immenses, d'où est résulté l'accroissement de nos troupeaux, le perfectionnement des races, et, par suite, l'augmentation de leur produit, celle des céréales, des pommes de terre, etc. Ajoutons que, par l'accession à la propriété d'une multitude de prolétaires, la production nationale a profité de tout le surplus de travail effectué par ces nouveaux possesseurs du sol ; à égalité d'habileté, le travail personnel du propriétaire est bien plus productif que celui de l'ouvrier à gage. Il faut tenir compte aussi des secours de la nature.

Ainsi, le prix du blé qui, de 1792 à 1821, s'est élevé en moyenne à 29 bz. le quarteron, est descendu dans les vingt années subséquentes au taux moyen de 20 ½ bz. le quarteron. (Tableau N° 3.)

Les variations des autres céréales et celles des graines, telles que pois, fèves, sarrazins, etc., ont en général suivi d'assez près les fluctuations du blé.

Même résultat quant aux pommes de terre. Quelque énorme que soit la consommation de cette denrée comparativement à ce qu'elle était il y a cinquante ans, la production paraît avoir marché plus rapidement encore. Les prix, depuis un grand nombre d'années, sont ordinairement plus bas que ceux d'autrefois, lesquels, autant qu'on en peut juger par d'anciens livres de comptes, se maintenaient plutôt au-dessus qu'au-dessous de 4 à 5 bz. le quarteron.

Viennent ensuite deux articles qui occupent une place presque aussi considérable dans les petits ménages : le fromage ordinaire et la viande de porc. Le prix du premier qui s'élévait en moyenne il y a cinquante ans à 30 fr. le quintal, n'est guères aujourd'hui que de 20 à 25 ou 27 fr. 5 bz. le quintal, et, quoique les jeunes porcs, achetés en grande partie chez nos voisins, aient renchéri, le prix de ces animaux tout élevés n'a pas haussé : il oscille depuis longtemps entre 20 et 30 fr. le quintal. Celui du lait, surtout du lait écremé, ne dépasse pas en moyenne 4 à 5 crutz le pot vaudois, ce qui équivaut à 5 ou 6 crutz, prix de cette denrée à l'ancienne mesure dans les dernières années siècle passé et au commencement de celui-ci. Beurre, à la vérité, est presque d'un tiers plus cher qu'autrefois ; son prix moyen, au lieu de 3 ½ ou 4 bz. est aujourd'hui de 5 à 6 bz.

En revanche, les substances huileuses ont plutôt haussé. L'huile de colza, en particulier, qui valait environ 60 fr. le quintal en 1803, ne se vend guères aujourd'hui que 40 fr. — Le sucre a un peu renchéri. Le prix des chandelles est d'environ 60 fr. le quintal, au lieu de 50 ou 5 francs.

Quant au vin, tout le monde sait que, depuis 25 ans, les années d'abondance se sont succédé avec une constance inouïe ; il en est résulté une baisse moyenne de 25 à 30 pour 100, et pour l'ouvrier une aisance, quant à ce produit, favorable aux individus modérés, mais funeste aux habitudes de l'ensemble. » (A suivre.)

Une position sociale. — Entendu l'autre jour sur le tram, place St-François :

— Hé ! salut, où est-ce que tu travailles ?

— A la gare.

— Qu'est-ce que tu fais ?

— Je crache contre les wagons, et il y en un autre qui colle les étiquettes.